

Projets.

Après l'aboutissement de la première réalisation de modération de trafic à Mézières (voir.p.1) et les intentions déclarées de la Municipalité de continuer sur cette voie dans tout le village, il est temps pour Circul'Action d'étendre et de varier son champ d'activité. Voici quelques pistes, parmi d'autres, vers lesquelles nous avons choisi de nous diriger.

Sylvia Schaer.

- Soutenir activement la réalisation de nouveaux projets favorisant la sécurité et le bien-être des habitants auprès des autorités communales.
- Maintenir et développer les contacts avec Circul'Action Servion.
- Faire connaître Circul'Action auprès d'un plus large public.
- Sensibiliser la population et les autorités aux avantages de créer des itinéraires mixtes pour piétons et cyclistes; ceci afin de proposer des alternatives aux routes principales pour les déplacements vers les écoles, le centre du village et les quartiers "périphériques", voire les villages voisins.
- Nouer des contacts avec des associations qui nous aident à dynamiser notre travail et nos actions.
- Réaliser un sondage auprès de nos membres pour connaître leurs attentes.



Nouvelle plaquette de présentation.

Depuis sa création, en 1999, Circul'Action ne disposait, pour se présenter, que de son premier tout-ménage original qui a un peu vieilli. Nous avons donc décidé de créer une nouvelle plaquette de présentation que nous souhaitons diffuser le plus largement possible pour nous faire connaître. Plus complète, plus conviviale et bien illustrée, ce petit dépliant redéfinit de façon plus exhaustive les raisons d'être et les objectifs de Circul'Action. Vous en recevrez prochainement un exemplaire que nous vous encourageons à donner à l'une de vos connaissances intéressée à nous soutenir. Si vous souhaitez en recevoir d'autres exemplaires, n'hésitez pas à nous les demander.



Circul'Action - Rue Pasteur-Martin - 1083 Mézières

Rédaction: D. Berthoud, B. Chevalier, M. Saugy, S. Schaer.



CIRCUL'ACTION

Carrefour de la route des Cullayes.

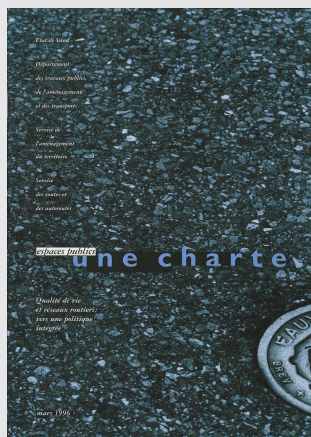
Nous sommes heureux de constater que le réaménagement du carrefour de la route des Cullayes est maintenant terminé.

Marianne Saugy

La commune, qui devait ouvrir la route et entreprendre des travaux sur les canalisations, a profité de cette opportunité pour réaliser un nouveau carrefour et tenir compte de la sécurité des piétons (proximité de l'école). Nous pouvons considérer que ce carrefour est maintenant sécurisé, pour autant que chaque usager de la route reste vigilant et accorde respect et attention à tout un chacun.

Une fois l'ancienne fontaine démolie (elle n'était plus en bon état), une nouvelle a été installée de l'autre côté de la route cantonale. Ceci a permis de créer un décrochement de la trajectoire de la route. La surélévation de la chaussée sur tout le site incite les véhicules à adapter leur vitesse. Un passage pour piétons supplémentaire a été tracé sur la route cantonale au niveau du garage Gagnaux. De plus nous pouvons toujours compter sur la présence des patrouilleurs scolaires au passage entre le nouveau parking et les commerces.

Si le revêtement définitif n'est pas encore posé, on peut déjà dire que la réalisation de cette première étape pour modérer le trafic à Mézières est une réussite. L'esthétique du tout, particulièrement soignée, a été grandement améliorée par rapport au projet initial. D'abord grâce à une participation financière de l'Etat (mais oui, tout est possible!). Ensuite avec l'aide d'une de nos membres, Mme Ruth Satinsky-Sieber, que nous tenons à remercier de sa collaboration artistique avec Monsieur François Gilliéron, municipal des routes, pour aider à donner au site cet aspect convivial et agréable. Voilà une réalisation qui nous réjouit et qui est encourageante à tout point de vues.



La Charte des espaces publics.

Un document de référence.

Le Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) de l'Etat de Vaud a édité cette publication qui constitue la base de sa politique en matière de modération de trafic et pour le partage de l'espace public.

Il donne des pistes permettant aux communes d'entreprendre l'aménagement de leurs routes, rues et places de village et définit le cadre dans lequel ces transformations peuvent être envisagées. Sa lecture est très instructive et permet de se faire une idée de ce qu'il est possible de faire dans nos villages.

Si vous êtes intéressé par ce document gratuit, vous pouvez nous le commander sans frais par téléphone ou par fax au 021 903 31 71.

Circul'Action à Servion.

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale 2003, nous avons amorcé un rapprochement avec la commune de Servion, plus exactement avec sa population.

Bernard Chevalier

Le tout-ménages distribué pour connaître les préoccupations des habitants concernant le trafic routier dans le village a rencontré un vif succès. Les personnes intéressées ont été conviées par votre comité à une soirée d'information et d'échange.

Un groupe de six personnes s'est alors constitué pour étudier la meilleure manière d'agir au niveau communal. Après réflexion et discussion avec le comité, il a été décidé de créer une association qui porte le nom de **CIRCUL'ACTION Servion**.

Un comité très motivé.

Le nouveau comité a déjà lancé une campagne d'adhésion auprès des habitants de Servion et a obtenu une invitation de la

Municipalité pour se présenter et expliquer ses buts.

Une collaboration étroite se poursuit entre les deux groupes **Circul'Action** qui échangent régulièrement des informations et se tiennent mutuellement au courant.

Une nouvelle dynamique?

Est-ce là une première qui se reproduira dans d'autres communes? L'avenir nous le dira, mais il serait intéressant de profiter de cette dynamique pour approcher des villages voisins...

Quoiqu'il en soit, nous nous réjouissons de la création de cette "petite sœur" et lui souhaitons plein succès.

⇒ Pour plus d'informations: **Circul'Action Servion** - Case postale - 1077 Servion.

Modération de trafic : une préoccupation du Conseil Communal de Mézières.

Conjuguer qualité de vie, sécurité et trafic routier est un défi auquel sont confrontées toutes les communes, des plus petites aux plus grandes. Les obstacles sont nombreux, que ce soit d'ordre économique, en raison d'intérêts privés ou encore pour des raisons de normes. Mais ils sont surmontables s'il y a une volonté politique de réaliser des projets de modération du trafic.

Daniel Berthoud.

Cette volonté existe à Mézières. Elle existe d'abord au niveau de la Municipalité. Elle s'est exprimée au travers des réalisations menées et prévues à ce jour. Elle a également été réaffirmée lors de la dernière séance du Conseil Communal. Cependant, cette volonté ne se manifeste pas par des projets concrets au delà de 2003. Et quand on connaît le temps nécessaire pour réaliser des projets de ce type (concertation, plans, soumission aux services de l'Etat, mise à l'enquête, demande de crédit, réalisation), il est légitime de vouloir connaître les intentions de la Municipalité à plus long terme.

Plusieurs études, dont le plan directeur communal encore en gestation, ont fait un état des lieux des aménagements de modération du trafic nécessaires à Mézières. Les premiers résultats de ces efforts sont connus: l'aménagement du carrefour de la route des Cullayes, déjà réalisé, et l'aménagement de la place de l'Épinette, prévu en 2003. Et ensuite ?

Le Conseil interpelle la Municipalité.

Cette question a été posée par 13 conseillers communaux, dont plusieurs membres de **Circul'Action**, au moyen d'une interpellation posant une question très simple: "Quel calendrier pour la modération de trafic à Mézières ?". Question que le Conseil Communal, dans sa majorité, a décidé d'appuyer en la soumettant à la Mu-

nicipalité. Il a par là-même donné un signal politique fort exprimant la préoccupation des élus concernant la question du trafic.

La réponse de la Municipalité.

La Municipalité, invoquant le risque qu'une réponse précise à la question pourrait avoir un effet contraignant sur ses engagements financiers, et donc mettre en péril le délicat équilibre budgétaire, n'a répondu que partiellement à la question, faisant mention de quelques projets possibles en fonction des opportunités et problèmes qui se présenteraient dans un proche futur.

Il n'est pas dans notre propos de mettre en doute les intentions de la Municipalité dans ce dossier. Les réalisations ont montré que la volonté de modérer le trafic existe et nous nous en réjouissons. **Circul'Action** regrette que la question posée par les conseillers n'ait pas donné lieu à une réponse plus précise. Elle estime qu'un pouvoir politique se doit certes de bien gérer le présent, mais également de développer des projets pour l'avenir qui répondent aux préoccupations des citoyens.

A défaut d'obtenir cette vision concrète à long terme à laquelle nous référer pour l'avenir, **Circul'Action** continuera à sensibiliser la population, à proposer des projets et à soutenir les initiatives visant à améliorer la qualité de vie et la sécurité à Mézières.